



LIFESAVING SOCIETY®
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique

Société de sauvetage Canada
1145, chemin Hunt Club, Suite 001 - Ottawa, Ontario K1V 0Y3
Téléphone : 613-746-5694
Courriel : experts@lifesaving.ca Site Web : www.lifesaving.ca

Bulletin d'information

Exploitation des installations aquatiques dans un contexte de COVID-19

Recommandations sur la formation du personnel

MISE À JOUR – 28 mai 2020

Contexte

La récente éclosion de la COVID-19 a suscité des questions et des inquiétudes quant à un risque d'exposition au virus lors de la réouverture des installations aquatiques. Ce bulletin d'information est destiné à fournir des directives aux propriétaires et aux opérateurs d'installations aquatiques sur la formation du personnel en vue de la réouverture progressive des installations aquatiques pendant la pandémie de COVID-19.

Les orientations contenues dans le présent document sont fondées sur l'avis d'experts et des résultats de recherches basées sur les faits provenant de nombreux organismes de santé fiables au Canada et dans le monde. Ces recommandations doivent être adaptées aux conditions locales en fonction de la charge de morbidité et la disponibilité des ressources.

La Société de sauvetage continue de réévaluer les risques pour la santé publique sur la base des meilleures données probantes disponibles au fur et à mesure que la situation de la COVID-19 évolue. Ces recommandations seront mises à jour dès que des informations supplémentaires seront disponibles. Des directives additionnelles en matière de formation sont en cours d'élaboration concernant les programmes de la Société de sauvetage et le renouvellement des certifications.

Les objectifs visés par les recommandations sur la formation du personnel, dans le cadre d'une réouverture progressive des installations aquatiques, sont les suivants :

- Minimiser le risque de transmission de la COVID-19 dans les installations aquatiques publiques entre le personnel et le public.
- Veiller à ce que les surveillants-sauveteurs et l'ensemble du personnel aquatique soient prêts et en mesure d'assurer une surveillance sécuritaire et efficace pendant la première phase de l'approche progressive vers un retour à la programmation complète de l'installation aquatique.

Mise en application

Après une absence prolongée du travail, le personnel aquatique doit être prêt à assurer efficacement la surveillance sécuritaire du public participant aux activités aquatiques en minimisant le risque de transmission de la COVID-19.

Les employeurs sont responsables de la santé et de la sécurité de leur personnel, c'est pourquoi de nouveaux protocoles devraient être mis en place pour minimiser le risque de transmission de la COVID-19. Le personnel aquatique doit être formé et compétent dans les nouveaux protocoles avant la réouverture des installations aquatiques. Les propriétaires et les opérateurs d'installations aquatiques devraient :

- Mettre en place des stratégies visant à réduire le risque de transmission de la COVID-19. Tous les employés doivent être formés sur les nouvelles politiques d'évaluation et de contrôle de la sécurité sur le lieu de travail ainsi que sur les protocoles spécifiques à la COVID-19 pour l'ensemble du personnel, y compris les concierges, commis de bureau et le personnel de surveillance et sécurité.
- Tenter de réduire au minimum le temps de formation du personnel en présentiel. Utiliser d'autres méthodes de formation ou d'apprentissage mixte (par ex. formation en ligne, logiciels de conférences en ligne, autoapprentissage) combinées à une formation en présentiel au besoin.
- En ce qui a trait à la formation en présentiel, les employeurs devront revoir l'aménagement de l'espace de travail afin de maintenir en tout temps une distance physique entre les employés, y compris pendant les pauses. Cela pourrait avoir comme résultat, un plus grand nombre de séances de formation avec toutefois moins de salariés présents.
- Certaines activités devront être modifiées afin de maintenir la distanciation physique en tout temps. Les démonstrations de RCR ou premiers secours pourront se faire sur des mannequins seulement si l'employé n'est pas capable de faire la démonstration du traitement sur lui-même.
- Élaborer des plans de formation pour réactiver le personnel qui revient au travail, afin que le personnel de surveillance aquatique soit en mesure d'effectuer avec succès des sauvetages après une absence prolongée du travail.
- Élaborer un calendrier de requalification pour le personnel aquatique dont les certificats sont échus ou sont sur le point de l'être.
- Lors de la formation initiale du personnel au moment du retour, les éléments suivants doivent être inclus :
 - Réviser les plans de sécurité des installations adaptés à la COVID-19.
 - Réviser les protocoles d'exploitation des installations adaptés à la COVID-19, y compris les protocoles de désinfection, l'utilisation des installations et les modifications apportées aux programmes.
 - Réviser les exigences liées à la COVID-19 pour le personnel en matière de santé et de distanciation physique.
 - Réviser les mesures de distanciation physique pour les usagers au sein de l'installation aquatique.
 - Mener une évaluation de la capacité du personnel aquatique à être prêt à intervenir lors d'un sauvetage (Annexe A).
 - Réviser les procédures d'intervention liées à la COVID-19 en ce qui a trait au sauvetage dans l'eau (Annexe B).

- Réviser les pratiques liées à l'éducation à la sécurité et l'application des règles (Annexe C).
- Réviser les procédures d'intervention liées à la COVID-19 en ce qui a trait aux premiers soins et à la réanimation.
- Réviser les politiques liées à la COVID-19 en ce qui a trait aux équipements de protection individuel (ÉPI) pour tout le personnel aquatique et le personnel de l'installation.
- Mettre les moniteurs à jour concernant les lignes directrices sur le programme de formation en lien avec la COVID-19 (Annexe D).
- Documenter toutes les formations.
 - Les dossiers doivent comporter la date, le nom et la signature de tous les membres du personnel qui reçoivent une formation.

Équipement de protection individuel (ÉPI) pour le personnel aquatique :

Les sauvetages et les interventions des surveillants-sauveteurs peuvent constituer une source de transmission de la COVID-19. La prévention et le contrôle des infections pendant les sauvetages sont essentiels pour prévenir ou limiter la transmission.

- Désigner dans la mesure du possible un membre du personnel pour diriger les opérations de premiers soins et de réanimation. Les sauveteurs dans l'eau ont ainsi le temps de se sécher et d'enfiler leur ÉPI avant de continuer à administrer des soins aux victimes.
- Limiter l'accès aux salles de premiers secours au personnel essentiel.
- Le personnel de l'installation doit porter des masques ou des protections pour le visage réutilisables, avec au moins deux couches de tissu, afin de réduire le risque de transmission de la COVID-19.

Directives pour la formation du personnel à la surveillance aquatique, les premiers secours et la réanimation

Des protocoles spécifiques devraient être élaborés pour tous les sauvetages afin de garantir que les interventions des surveillants-sauveteurs ne sont pas une source de transmission de la COVID-19. En outre, des protocoles spécifiques devraient être élaborés pour le personnel aquatique lorsqu'il communique avec le public à des fins d'éducation à la sécurité et lorsqu'il fait appliquer les règles de l'installation.

- Le personnel au moment du retour doit être évalué pour sa capacité à être prêt à intervenir lors d'une situation d'urgence et à recevoir une formation spécifiquement sur la COVID-19 qui doit au minimum comprendre :
 - La mise à jour des exigences spécifiques des installations pour les protocoles de distanciation physique et de désinfection en situation de COVID-19.
 - La mise à jour des protocoles de sauvetage dans l'eau et des interventions des surveillants-sauveteurs en situation de COVID-19.
 - La mise à jour des protocoles de premiers soins et de réanimation en situation de COVID-19.
- Pratiquer une approche universelle à l'égard de toutes les victimes nécessitant une aide.
- Au cours de la formation, chaque employé doit recevoir son propre ÉPI et son matériel de premiers secours (par exemple, masque de poche, gants ou désinfectant pour les mains) ainsi que ;

- Suivre les recommandations en matière d'hygiène des mains.
- Pratiquer la distanciation physique et porter un masque de protection/couverture du visage.
- Veiller à ce que les surveillants-sauveteurs qui se déplacent sur la promenade, sur la plage ou sur le quai portent un masque de protection ou se couvrent le visage.
- Éviter tout contact entre personnes lors des évaluations de compétences en matière de premiers secours ou de réanimation ou lors de l'entraînement.
 - Le recours à la respiration artificielle dans l'eau ou l'évaluation des victimes est proscrit pour le moment.
- Désinfecter tout le matériel de formation avant, pendant et après la formation.
- Assurer dans la mesure du possible la surveillance et le balayage visuel à partir d'une station de surveillance surélevée pour favoriser la distanciation physique.
 - Après chaque rotation, le surveillant-sauveteur doit désinfecter les garde-corps, les bras de la chaise et les surfaces touchées par son prédécesseur sur la station de surveillance.

Définitions

- **À jour** : Un brevet dont la date d'émission ne dépasse pas deux ans à partir de la date de certification. L'exception étant les brevets de premiers secours qui sont de 3 ans à partir de la date de certification.
- **Assistant-sauveteur** : Personne désignée par le propriétaire ou l'opérateur pour aider un sauveteur national à surveiller la sécurité des baigneurs dans une piscine ou au bord de l'eau.
- **Baignade récréative** : Période où les activités des baigneurs ne sont pas encadrées et qu'un baigneur n'est pas sous la supervision ou la direction d'un moniteur ou d'un entraîneur. Cette période peut inclure, sans s'y limiter, des événements tels que les fêtes d'anniversaires, les camps de jour, les bains libres ou publics, les locations, les bains pour adolescents, etc.
- **Coronavirus** : Les coronavirus sont une grande famille de virus qui peuvent provoquer des maladies chez les animaux comme les êtres humains. Chez l'homme, plusieurs coronavirus sont connus pour provoquer des infections respiratoires allant du simple rhume à des maladies plus graves telles que le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS) ou le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Le coronavirus le plus récemment découvert est celui qui est à l'origine de la maladie COVID-19.
- **COVID-19** : La COVID-19 est une maladie infectieuse causée par un nouveau coronavirus récemment découvert. Ce nouveau virus et cette maladie étaient encore inconnus avant l'épidémie qui a débuté à Wuhan, en Chine, en décembre 2019. Depuis janvier 2020, la COVID-19 a été déclarée comme une pandémie affectant les pays du monde entier.
- **Installation aquatique** : Toute piscine, pataugeoire, parc aquatique, plage ou autre endroit où le grand public est admis aux fins de natation, de baignade, de plongée ou de sports aquatiques.

- **Moniteur ou entraîneur aquatique** : Personne qui détient un brevet Sauveteur national à jour ainsi qu'une qualification reconnue comme moniteur aquatique.
- **Opérateur** : Personne formée désignée par le propriétaire à titre de responsable de l'exploitation quotidienne d'une installation aquatique.
- **Piscine** : Bassin intérieur ou extérieur construit artificiellement, recouvert de béton, de fibre de verre, de vinyle ou d'un matériau similaire dans lequel les personnes peuvent nager, se baigner ou plonger.
- **Plage** : Rivage extérieur artificiel ou naturel longeant un plan d'eau, pouvant inclure des quais ou des jetées, pouvant être utilisé pour des activités aquatiques telles que la baignade, la natation, la plongée ou les sports aquatiques.
- **Propriétaire** : Personne ou corporation propriétaire d'une installation aquatique.
- **Sports aquatiques** : Peut inclure la plongée sous-marine et avec tuba, la natation compétitive, le sauvetage sportif, la plongée, la nage synchronisée, le water-polo, etc.
- **Surveillance aquatique** : Cela signifie que le surveillant-sauveteur effectue un balayage visuel actif de sa zone pour s'assurer que les baigneurs dans la piscine restent hors de danger. Lors de la surveillance aquatique, les surveillants-sauveteurs doivent être vigilant et se trouver dans l'enceinte de la piscine ou sur la plage et en service.
- **Surveillant-sauveteur** : Personne qui détient une qualification de Sauveteur national à jour et qui est assignée par le propriétaire ou l'opérateur pour maintenir une surveillance des baigneurs.

Références

- International Liaison Committee on Resuscitation (ILCOR) *COVID-19 infection risk to rescuers from patients in cardiac arrest*. Web: March 30, 2020
- Lifesaving Society Canada, Ontario Branch. *Cleaning, decontamination, and safe water management of aquatic facilities*. April 29, 2020
- Lifesaving Society Canada. *COVID-19 Facility Operations: Recommendations for Progressive Reopening*.
- Lifesaving Society Canada. *COVID 19 Aquatic Facility Maintenance: Cleaning, decontamination, and safe water management of aquatic facilities*.
- The Public Service Alliance of Canada. *COVID-19: Your rights at work* *UPDATED* Web: April 9, 2020.
- Centers for Disease Control and Prevention. *Reopening Guidance for Cleaning and Disinfecting Public Spaces, Workplaces, Businesses, Schools, and Homes*. Web: April 2020
- Centers for Disease Control and Prevention. *Guidance for Administrators in Parks and Recreational Facilities*. Web: April 2020.
- Centers for Disease Control and Prevention. *Interim Guidance for Emergency Medical Services (EMS) Systems and 911 Public Safety Answering Points (PSAPs) for COVID-19 in the United States*. Web: April 2020.

- Centers for Disease Control and Prevention. *CDC's Healthy Swimming website*: Web: April 20, 2020.
- Centers for Disease Control and Prevention. *Resources for Parks and Recreational Facilities*: Web: April 11, 2020.
- Centers for Disease Control and Prevention. *Visiting Parks and Recreational Facilities*: Web: April 10, 2020.
- The Global Attraction Industry (IAAPA) *COVID-19 Reopening Guidance Considerations for the Global Attractions Industry* First Edition, May 1, 2020
- European Resuscitation Council *COVID-19 Guidelines* April 24, 2020
- Emergency Cardiovascular Care Committee and Get with the Guidelines®-Resuscitation Adult and Pediatric Task Forces of the American Heart Association. *Interim Guidance for Life Support for COVID-19*: Web: April 11, 2020.
- Royal Life Saving Society Australia. *COVID-19 Pandemic and the Case for Re-opening Aquatic Centres and Swim Schools* Web: April 30, 2020.

Approbations

- Approuvé par le conseil d'administration le 15 mai 2020.
- Mise à jour approuvé par le conseil d'administration le 28 mai 2020.

Avertissement

Les normes de sécurité nationales de la Société de sauvetage Canada sont établies à la lumière des recommandations de coroners et des plus récents résultats de la recherche, et reflètent les meilleures pratiques du secteur de l'aquatique au moment de leur publication.

À l'ère de la COVID-19, qui évolue rapidement, la Société de sauvetage Canada continuera de mettre à jour les bulletins d'information liés à la COVID-19 au fur et à mesure que les résultats les plus récents de la recherche seront disponibles. L'information contenue dans ce document ne remplace ni ne supplante les directives énoncées par les autorités de santé locales, provinciales/territoriales ou fédérales.

Annexe A

Recommandations relatives à l'évaluation de la capacité à intervenir lors d'une situation d'urgence

Les recommandations relatives à l'évaluation de la capacité à être prêt à intervenir lors d'une situation d'urgence ne remplacent en aucun cas l'examen de requalification des détenteurs des brevets Sauveteur national ou Secourisme. Le but de ces recommandations est de fournir des conseils aux propriétaires et aux opérateurs d'installations aquatiques lors du retour au travail du personnel.

Utilisez d'autres méthodes de formation et/ou d'apprentissage mixte pour former le personnel à leur retour. Avant la formation en présentiel, privilégiez l'apprentissage en ligne pour ce qui est des protocoles spécifiques à la COVID-19 développés pour gérer le fonctionnement et les opérations de votre installation.¹ Nous vous invitons à suivre les lignes directrices élaborées au sein de votre communauté concernant la réouverture des services.

Justification

Après une longue période d'absence du travail, le personnel aquatique doit être prêt à offrir une surveillance sécuritaire du public participant aux activités aquatiques.

Stratégies

1. Les propriétaires et les opérateurs doivent évaluer les compétences et les aptitudes spécifiques aux besoins de l'installation.
2. Les recommandations relatives à l'évaluation de la capacité à intervenir lors d'une situation d'urgence donnent un exemple de compétences et aptitudes que pourraient exiger les propriétaires et opérateurs envers le personnel afin qu'ils puissent effectuer des sauvetages avec succès au sein de l'installation lorsqu'ils sont appelés à le faire.
3. Examiner les critères d'évaluation avec le personnel avant que l'évaluation n'ait lieu, ainsi que les mesures correctives qui seront mises en place si les résultats de l'évaluation ne sont pas satisfaisants.
4. Documenter toutes les évaluations de retour au travail du personnel. Les dossiers doivent comporter la date, le nom et la signature de tous les membres du personnel qui reçoivent une formation.
5. Veiller à ce que les candidats respectent les exigences en matière de distance physique tout au long des étapes d'évaluation et que l'équipement soit désinfecté de manière appropriée.

Exemple d'évaluation pour surveillant-sauveteur et assistant surveillant-sauveteur* en piscine

Le propriétaire et l'opérateur doivent adapter l'évaluation en fonction des caractéristiques et des activités de leur installation aquatique.

¹ Bulletin d'information pour les installations aquatiques– Exploitation des installations aquatiques dans un contexte de COVID-19 : Recommandations pour la réouverture progressive

La forme physique de l'employé représente un moyen de prévenir des blessures et démontre sa capacité à effectuer un sauvetage en fonction des exigences aérobiques nécessaires.

1. Récupération d'objets : En partant dans l'eau, nager sur 15 m et faire un plongeon de surface pour récupérer un objet de 9 kg (20 lb) ; faire surface et transporter l'objet sur une distance de 5 m.
2. Démontrer sa condition physique anaérobie : En partant dans l'eau, nager 50 m la tête hors de l'eau.
3. Démontrer une prise en charge efficace d'une victime en détresse ou en situation de noyade en eau profonde dans un contexte de pandémie (protocoles en lien avec la COVID-19 : opter pour un mannequin d'entraînement, un membre du même ménage, etc.).
4. Démontrer une prise en charge efficace face à une victime immergée qui ne respire pas et administrer 10 cycles de 30 compressions sur un mannequin pour la RCR (protocoles en lien avec la COVID-19 : opter pour un mannequin d'entraînement, un membre du même ménage, etc.).

Exemple d'évaluation pour surveillant-sauveteur et assistant surveillant-sauveteur* en plage

Le propriétaire et l'opérateur doivent adapter l'évaluation en fonction des caractéristiques et des activités de leur installation aquatique. La forme physique de l'employé représente une mesure de prévention des blessures et démontre sa capacité à réaliser un bon sauvetage en fonction des exigences aérobiques que nécessite un sauvetage.

1. Démonstration de l'endurance et la condition physique aérobique : Courir 100 m avec une aide de sauvetage pour entrer dans l'eau; nager 100 m pour récupérer une victime consciente; remorquer la victime sur 100 m.
2. Démontrer l'utilisation efficace d'une planche ou d'une embarcation de sauvetage : Effectuer une approche de 5 m sur la plage; entrer dans l'eau avec une embarcation de sauvetage; récupérer une victime (un objet flottant) à 100 m et la ramener sur le rivage.
3. Démontrer sa capacité à effectuer une prise en charge efficace d'une victime en détresse ou en en train de se noyer en eau profonde dans un contexte de pandémie (protocoles en lien avec la COVID-19 : opter pour un mannequin d'entraînement, un membre du même ménage, etc.).
4. Démontrer sa capacité à effectuer une prise en charge efficace face à une victime immergée qui ne respire pas, et effectuer 10 cycles de 30 compressions sur un mannequin pour la RCR (protocoles en lien avec la COVID-19 : utiliser un mannequin d'entraînement, un membre du même ménage, etc.).

Lorsque des **assistants surveillants-sauveteurs² sont employés pour la surveillance aquatique, le nombre d'assistants surveillants-sauveteurs chargés de la surveillance active des baigneurs ne doit pas dépasser le nombre de surveillants-sauveteurs en poste.*

² Lifesaving Society - Assistant Lifeguard for Swimming Pools Standards 2020

Annexe B

Lignes directrices pour le sauvetage

Ces lignes directrices s'appliquent à tout incident lié à l'eau (par ex. une personne qui ne sait pas nager qui se retrouve en situation de détresse ou noyée, une victime blessée à la colonne vertébrale, une victime immergée, des convulsions, etc.). Utilisez d'autres méthodes de formation et/ou d'apprentissage mixte pour former votre personnel de retour au travail. Avant la formation en présentiel, utilisez l'apprentissage en ligne pour ce qui est des protocoles spécifiques à la COVID-19 développés pour gérer le fonctionnement et les opérations de votre installation. Nous vous invitons à suivre les directives élaborées au sein de votre communauté concernant la réouverture des services.

Procédures de sauvetage

Les surveillants-sauveteurs doivent envisager le recours au sauvetage sans contact lorsque la situation le permet.

1. Avant d'entrer dans l'eau, ils doivent retirer tout masque ou couvre visage.
2. Pour les surveillants-sauveteurs dans l'eau, si possible, il faut s'approcher de la victime de manière à éviter toute proximité avec le visage.³
3. Pour tout sauvetage, réduire au minimum le nombre de sauveteurs qui sont en contact direct avec les victimes.
4. Dans la mesure du possible, désigner un membre du personnel pour prendre en charge la victime lors des premiers secours et de la réanimation. Les sauveteurs dans l'eau ont ainsi le temps de se sécher et d'enfiler leur ÉPI avant de continuer à s'occuper des victimes.
5. A chaque point de contact, fournir un récipient sec comprenant un désinfectant pour les mains et un ÉPI pour deux (2) sauveteurs, une victime et un passant.
6. Après chaque sauvetage, les sauveteurs tout comme les victimes et les témoins doivent se laver les mains, se doucher avec du savon, changer de vêtements et mettre dans un sac les vêtements portés pendant le sauvetage (à laver).
7. Suivre les protocoles de désinfection⁴ pour tout le matériel de sauvetage utilisé par le personnel lors de la prestation des soins.

Évaluation et traitement

Les lignes directrices suivantes sont des adaptations, en lien avec la COVID-19, des actions d'évaluation et de traitement à effectuer conjointement avec les interventions spécifiques requises selon l'état d'une victime.

³ International Liaison Committee on Resuscitation (ILCOR) COVID-19 Practical Guidance for Implementation

⁴ US Center for Disease Control and Prevention (CDC) - Cleaning and Disinfecting Your Facility - Everyday Steps, Steps When Someone is Sick, and Considerations for Employers.

<https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/community/disinfecting-building-facility.html>

1. État des lieux et évaluation des risques
 - S'assurer que le lieu est sécurisé
 - Réduire au minimum le nombre de contacts entre le sauveteur et la victime (si possible, maintenir une distance physique de 2 m)
 - Utiliser un ÉPI approprié (se protéger soi-même, son partenaire et les autres intervenants)
 - Gérer/atténuer tout danger ou risque
 - Antécédents médicaux de la victime - COVID-19
 - Mécanisme de la blessure
 - Demander des ressources supplémentaires si nécessaire
 - Évaluation continue et dynamique des lieux
2. Évaluation primaire
 - L'ABC
 - Appeler les Services médicaux d'urgence (SMU)
 - Traiter le choc
 - Préparer au transport
3. Évaluation secondaire – (promouvoir l'auto-traitement ou le traitement par un membre de la famille)
 - Signes vitaux
 - Historique – bilan des fonctions
 - Examen de la tête aux pieds
 - Traitement
 - Les victimes qui peuvent marcher jusqu'à l'ambulance ou au point d'accès de l'installation devraient être encouragées à le faire pour réduire le risque de transmission de la COVID-19.

Mesures d'hygiène respiratoire pour les victimes

1. Offrir un masque ou un couvre visage à toutes les victimes.
2. Veiller à ce que toutes les victimes se couvrent le nez et la bouche avec un mouchoir en tissu ou le coude lorsqu'elles toussent ou éternuent.

Premiers soins pour les enfants et les mineurs

1. Dans la mesure du possible, initier les premiers secours pour les enfants et les mineurs en demandant aux parents ou aux personnes qui s'occupent d'eux de fournir une aide.⁵
2. Fournir un équipement de protection individuel (ÉPI) approprié (c'est-à-dire un masque ou un couvre visage et des gants pour les personnes qui assistent les victimes).

⁵ Annexe D. Protocoles en lien avec la COVID-19 sur les premiers secours et la réanimation

Mise en application des lignes directrices

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples qui mettent en lumière la manière dont ces lignes directrices peuvent être appliquées. Les sauveteurs doivent envisager le recours à des interventions de sauvetage sans contact lorsque la situation le permet. La personne dédiée aux premiers soins est indiquée en **BLEU**.

<p>Exemple : 1 surveillant-sauveteur* et une personne de soutien formée Ex : une personne de soutien formée ou un assistant surveillant-sauveteur</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le surveillant-sauveteur signale et entre dans l'eau avec l'aide au sauvetage 2. Les autres membres du personnel de sauvetage supervise la sortie de l'eau, se procurent des équipements et enfilent des ÉPI.⁶ 3. Si nécessaire, ils aident à sortir la victime de l'eau 4. Tous les sauveteurs qui interviennent auprès de la victime doivent se sécher et enfiler un ÉPI approprié avant de continuer à administrer des soins. 5. Fournir un masque à la victime pendant les soins. 6. Si possible, diriger la personne de soutien ou un témoin <ul style="list-style-type: none"> • pour apporter leur aide lors de situation de sauvetages complexes • pour appeler les secours 7. Suivre les protocoles de désinfection après le sauvetage
<p>Exemple : 2 surveillants-sauveteurs* ex. 2 SN ou 1 SN + 1 Assistant surveillant-sauveteur</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sauveteur 1 : signale et entre dans l'eau avec l'aide au sauvetage 2. Sauveteur 2 : initie la sortie de l'eau, intervient en renfort et aide à l'évacuation de la victime <ul style="list-style-type: none"> • si vous n'êtes pas dans l'eau, procurez-vous de l'équipement et enfiler un ÉPI. 3. Tous les sauveteurs qui interviennent auprès de la victime doivent se sécher et enfiler un ÉPI approprié avant de continuer à administrer des soins. 4. Fournir un masque à la victime pendant les soins. 5. Si possible, diriger la personne de soutien ou un témoin <ul style="list-style-type: none"> • pour apporter leur aide lors de sauvetages complexes • pour appeler les secours 6. Suivre les protocoles de désinfection après le sauvetage
<p>Exemple : 3 (ou plus) surveillants-sauveteurs* Ex : 3 SN ou 2 SN + 1 Assistant surveillant-sauveteur</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sauveteur 1 : signale et entre dans l'eau avec l'aide de sauvetage 2. Sauveteur 2 : initie la sortie de l'eau, intervient en renfort et aide à l'évacuation de la victime 3. Sauveteur 3/ Secouriste désigné : assure les premiers soins à la victime lors de la sortie de l'eau 4. Tous les sauveteurs qui interviennent auprès de la victime doivent se sécher et enfiler un ÉPI approprié avant de continuer à fournir des soins. 5. Fournir un masque à la victime pendant les soins. 6. Si possible, diriger la personne de soutien ou un témoin <ul style="list-style-type: none"> • pour apporter leur aide lors de sauvetages complexes • pour appeler les services pré-hospitaliers d'urgence (SPU) 7. Suivre les protocoles de désinfection après le sauvetage

Lorsque des **assistants surveillants-sauveteurs⁷ sont employés pour la surveillance aquatique, le nombre d'assistants surveillants-sauveteurs chargés de la surveillance active des baigneurs ne doit pas dépasser le nombre de surveillants-sauveteurs en poste.*

⁶ Annexe E. Équipement de protection individuel pour les surveillants-sauveteurs en lien avec la COVID-19

⁷ Lifesaving Society - Assistant Lifeguard for Swimming Pools Standards 2020

⁸ Bulletin d'information pour les installations aquatiques– Exploitation des installations aquatiques dans un contexte de COVID-19 : Recommandations pour la réouverture progressive.

ANNEXE C

Protocoles pour l'éducation à la sécurité et l'application des règles

1. Utilisez d'autres méthodes de formation et/ou d'apprentissage mixte pour former le personnel de retour au travail. Avant la formation en présentiel, utiliser l'apprentissage en ligne pour ce qui est des protocoles spécifiques à la COVID-19 développés pour gérer le fonctionnement et les opérations de votre installation.⁸
2. Pratiquer la distanciation physique, ce qui peut inclure le port d'un masque ou d'un couvre-visage afin de se protéger tout en permettant l'éducation à la sécurité et l'application des règles.
3. Lorsque possible et nécessaire, désigner un membre du personnel pour informer et éduquer le public sur les protocoles spécifiques à la COVID-19.
4. Le personnel qui effectue une tâche reliée à la surveillance aquatique ne doit pas être impliqué dans d'autres tâches.
5. Il est important de rappeler au personnel que, lorsqu'il fournit des informations ou fait appliquer les règles, ce n'est pas tous les usagers qui accepteront dès le départ les nouveaux protocoles de l'installation.
6. Il convient de rappeler à l'ensemble du personnel la nécessité de faire preuve de sensibilité en ce qui concerne les politiques relatives au service à la clientèle ainsi qu'à la sécurité personnelle en matière de harcèlement sur le lieu de travail.

Application des lignes directrices

Vous trouverez ci-dessous des exemples qui mettent en lumière la manière dont ces lignes directrices peuvent être appliquées.

1. Avant d'accéder à l'installation, informer et éduquer le public, les parents et les gardiens sur toutes les nouvelles conditions d'admission, y compris sur tout ce qui a trait à la santé ainsi que sur leurs responsabilités en termes de distanciation physique face aux personnes qui ne font pas partie de leur ménage pour toutes les activités et les commodités offertes par l'installation.
2. Informer et éduquer les clients sur les mesures de circulation à sens unique autour de l'installation, par exemple lorsqu'ils entrent ou sortent des douches, des vestiaires ou des toilettes.
3. Informer et éduquer les clients sur les mesures mises en place pour éviter les rassemblements de foule et encourager la distanciation physique dans les files d'attente pour les accessoires récréatifs.
4. Informer et éduquer les participants aux activités sur la nécessité de ne pas partager leur équipement personnel, tels que les bouteilles d'eau, serviettes, lunettes, etc.
5. Dans la mesure du possible, les surveillants-sauveteurs doivent maintenir une distance physique tout en assurant une application efficace et cohérente des règles et de la prévention des incidents.

6. Dans la mesure du possible, les surveillants-sauveteurs doivent maintenir une distance physique lorsqu'ils transmettent des informations aux autres membres de l'équipe.
7. Les surveillants-sauveteurs doivent suivre et maintenir de nouveaux protocoles sur la désinfection régulière des surfaces à usage fréquent tout au long de la journée de travail.⁹

⁹ Entretien des installations aquatiques dans un contexte de COVID 19 : Nettoyage, décontamination et gestion de la qualité de l'eau dans les installations aquatiques.

Annexe D

Lignes directrices pour les programmes de formation

Ces recommandations ne remplacent en aucun cas les critères d'évaluation actuels des programmes d'enseignement. L'objectif de ces recommandations et stratégies est d'adapter la programmation aux mesures de distanciation physique, à la restriction des contacts personnels, aux protocoles d'hygiène recommandés et aux exigences de ratios restreints, afin de réduire le risque de transmission du virus de la COVID-19.

Ces recommandations fournissent des orientations aux propriétaires et aux opérateurs d'installations aquatiques pour former leurs équipes. La principale préoccupation devrait être de réduire au minimum le risque de transmission de la COVID-19 et de garantir la sécurité des employés et du public.

Après une longue période d'absence du travail, le personnel aquatique doit être prêt à superviser et à enseigner de manière efficace à tous les participants aux activités aquatiques, ainsi qu'à respecter les changements apportés aux protocoles d'enseignements et à l'utilisation des équipements.

Recommandations

1. Suivre les lignes directrices énoncées par les autorités de santé publique provinciales ou territoriales de votre région afin de vous aider dans l'élaboration du plan de reprise des activités. Les directives concernant la distanciation physique, l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire, les procédures de nettoyage et de désinfection et l'équipement de protection individuel (ÉPI) obligatoire pourrait influencer le nombre de participants dans chacun des cours.
2. Mettre en place des protocoles de contrôle qui incluent des questions concernant la santé des participants, et qui sont spécifiques à la COVID-19. Refuser les candidats et le personnel malades ou qui présentent des signes et des symptômes liés au coronavirus ou qui ont été exposés à une personne atteinte de COVID-19 au cours des 14 derniers jours.
3. Afficher des panneaux sur la manière de prévenir la propagation de la COVID-19, notamment pour informer le public que les participants présentant des symptômes ne pourront pas participer aux programmes. Cela peut contribuer à encourager les comportements qui empêchent la propagation de la COVID-19, notamment la distanciation physique et l'hygiène personnelle.
4. Utilisez d'autres méthodes de formation et/ou d'apprentissage mixte pour former le nouveau personnel de moniteur de retour au travail. L'apprentissage mixte est une combinaison d'apprentissage en ligne et d'apprentissage en présentiel.
 - Avant la formation en présentiel, utiliser l'apprentissage en ligne pour ce qui est des protocoles spécifiques à la COVID-19 développés pour gérer le fonctionnement et les opérations de votre installation.
 - Chaque division peut demander une approbation préalable des plans d'apprentissage mixte en ce qui concerne les programmes de sauvetage.

5. Assurer la mise en place progressive des programmes et des services aquatiques, en commençant par la formation du personnel, suivie par :
 - Les programmes de natation de haute performance et Leadership
 - Les programmes tels que la natation en longueur ou la baignade récréative
 - Les programmes de remise en forme aquatique
 - Puis introduire progressivement les programmes d'apprentissage de la natation
6. La formation du personnel en présentiel doit se faire en respectant les mesures de distanciation physique appropriées et peut avoir un impact sur le nombre de participants à chaque séance de formation.
 - Demander au personnel de maintenir une distance physique pendant la formation, encourager régulièrement les participants à se laver les mains avant, pendant et après la formation et après l'utilisation des équipements, et promouvoir l'étiquette respiratoire.
7. Créer un espace d'enseignement sécuritaire sur la promenade de la piscine, votre quai ou sur la plage. Les méthodes permettant d'obtenir ces espaces sûrs peuvent inclure :
 - De désigner des zones individuelles de 2 mètres de diamètre avec des barrières, des cônes, des poteaux ou du ruban imperméable antidérapant.
 - De mettre en place une signalisation avec des flèches directionnelles pour contrôler la circulation. Utiliser des marqueurs imperméables, des feuillets autocollants ou des marchepieds pour maintenir une distance physique, diriger les participants et éviter les zones restreintes.
 - Diviser la piscine ou la zone de baignade de la plage avec des tracés de natation ou des lignes de bouées.
 - Les instructeurs doivent faire tourner leurs participants à travers les zones, selon les besoins, pour les exercices d'adresse, la nage de sprint ou d'endurance et les sauvetages.
 - Prévoir suffisamment d'espace pour la natation, par exemple un couloir de natation pour l'aller et un autre pour le retour ou des couloirs individuels pour la nage en longueur.
8. Envisager d'adapter les directives de surveillance pour les surveillants-sauveteurs pendant les cours de natation.
 - Si les candidats sont distancés plus que d'habitude pour tenir compte de la distance physique, il peut être difficile d'assurer une surveillance efficace si le moniteur fait également office de surveillant-sauveteur pour l'ensemble de son groupe.
9. Pour éviter le risque de transmission du virus par l'utilisation d'aides pédagogiques, les moniteurs doivent assigner un aide pédagogique à chacun des participants (par ex. des mannequins de réanimation, des planches de natation, des vêtements de flottaison individuel (VFI), du matériel de sauvetage ou des jouets).
 - Les aides pédagogiques doivent être numérotées pour éviter la contamination croisée.
 - Veiller à ce que les aides à l'apprentissage soient nettoyées et désinfectées entre chaque utilisation.

- Les candidats doivent être encouragés à apporter leurs propres aides à l'apprentissage, telles que des planches de natation, des vêtements de flottaison individuel (VFI) ou des masques de poche.
10. Si des membres d'un même ménage, tels qu'un parent, un tuteur, un frère ou une sœur apportent leur aide dans des domaines qui peuvent nécessiter un contact direct, comme les sauvetages, ou accompagnent les enfants d'âge primaire, assurez-vous qu'ils sont évalués sur leurs aptitudes en natation et qu'ils sont correctement formés en ce qui concerne les comportements qui permettent d'éviter la propagation de la COVID-19.
 11. N'utiliser des aides à l'apprentissage et des équipements spécialisés que lorsque cela est nécessaire pour une compétence.
 - Dans la mesure du possible, lorsqu'ils enseignent, les moniteurs doivent respecter les directives relatives à la distance physique et à l'utilisation d'équipements de protection individuel (ÉPI) comme les couvre-visage, les gants et autres vêtements de protection, selon les besoins.
 - Les participants doivent être enseignés sur la manière d'enfiler ou d'enlever un ÉPI en toute sécurité.

Stratégies

Les propriétaires et les opérateurs doivent suivre ces étapes lorsqu'ils planifient la réintroduction de programmes de cours dans les installations aquatiques. La sécurité en matière d'enseignement, les principes de gestion des risques et les caractéristiques des participants ont inspiré l'élaboration de 4 étapes de programmes d'enseignement. Ces recommandations favorisent une introduction sécuritaire de programmes d'enseignement qui tiennent compte des ressources et des protocoles supplémentaires qui doivent être mis en place.

Les propriétaires et les opérateurs doivent continuer à évaluer le risque de transmission de la COVID-19 pour chaque étape, en tenant compte des conditions locales, de la capacité de l'installation et du personnel à gérer les programmes en toute sécurité.

Ce tableau a été élaboré pour fournir des conseils en ce qui a trait à l'ajout progressif des activités dans le calendrier de programmation de votre installation et la formation du personnel de formation.

<p>Étape 1 Formation du personnel</p>	<p>Personnel (Surveillants-sauveteurs, moniteurs, évaluateurs, formateurs, entraîneurs, officiels, responsable de la sécurité) Ces candidats sont des leaders et peuvent suivre les mesures de distanciation physique.</p>
<p>Étape 2 Accès au public</p>	<p>Secouristes, sauveteurs national et moniteurs Ces candidats ont un niveau relativement élevé de compréhension, de capacité d'apprentissage et de connaissance de la Société de sauvetage. Ils sont familiers avec l'acquisition de compétences et peuvent adopter des comportements qui empêchent la propagation de la COVID-19, y compris les mesures de distanciation physique. Nageurs de haute performance Ces participants ont un niveau élevé de compétence et de capacité à suivre les mesures de distanciation physique.</p>
<p>Étape 3 Accès au public</p>	<p>Médailles de bronze et Jeunes sauveteurs Sous la supervision d'un moniteur en sauvetage, ces candidats sont plus indépendants, suivent facilement des directives et peuvent adopter des comportements qui empêchent la propagation de la COVID-19, y compris les mesures de distanciation physique.</p>
<p>Étape 4 Accès au public</p>	<p>Apprendre à nager - Former les nageurs (niveau 3 ou supérieur) Sous la supervision d'un moniteur de natation, ces candidats sont à l'aise en eau profonde; ils nécessitent un niveau élevé de supervision, d'instruction directe, de surveillance et d'orientation. Ils peuvent bénéficier d'un contact indirect avec une assistance physique à distance. Apprendre à nager – Préscolaires et scolaires (niveau 1-2) Les candidats sont moins compétents dans l'eau et ont besoin d'une supervision constante nécessitant souvent un contact direct pour la sécurité et généralement en eaux peu profondes.</p>

Étape 1 : Apprentissage mixte et possibilités de diffusion de contenu entièrement en ligne

- Options disponibles pour les participants afin d'éviter la transmission, petits groupes.
- Compétence des nageurs hautement qualifiés, capacité des participants à assurer eux-mêmes les mesures de distanciation pendant qu'ils sont dans l'installation.

Formation des sauveteurs et des moniteurs, niveaux avancés ou professionnels tels que les évaluateurs, formateurs, entraîneurs, officiels et les cours de gestion de la sécurité.

- Une approche d'apprentissage mixte pourrait être utilisée pour les programmes de formation en sauvetage où les compétences théoriques et les concepts sont

appris. Certaines divisions de la Société de sauvetage peuvent exiger l'approbation préalable des plans d'apprentissage mixte. Nous vous invitons à consulter votre division provinciale de la Société de sauvetage au préalable.

Étape 2 : Spécialité ou formation professionnelle telle que les premiers secours ou Sauveteur national

- Une salle de classe peut être appropriée pour certains sujets et certaines compétences tout en s'assurant de respecter les principes de distanciation physique et des ratios plus faibles. Les approches d'apprentissage mixte peuvent être appropriées pour la théorie, les connaissances et les concepts. Pour plus de détails, consulter les directives des autorités de santé publique provinciales ou territoriales ainsi que les recommandations au niveau communautaire.
- Les candidats peuvent faire la démonstration d'une évaluation en personne, des compétences de sauvetage et du traitement des victimes à l'aide d'un mannequin de RCR ou de sauvetage ou encore d'un membre du même ménage. La démonstration de l'évaluation peut se faire de manière interactive en ligne avec un moniteur. Les moniteurs devront fournir aux candidats un retour d'information en temps réel afin de leur montrer différents angles de compétences pour les démonstrations en ligne.
- L'utilisation de quiz oraux ou de questions peut être un outil d'apprentissage efficace pour les éléments de connaissance.
- Les compétences en termes de surveillance et de sauvetage peuvent être effectués sur un mannequin de RCR ou de sauvetage ou sur un membre du même ménage que le candidat. La RCR est démontrée sur un mannequin de RCR avec des poumons jetables et un DEA de pratique en utilisant des gants jetables, un masque de poche ou un ballon masque (BM) avec filtre viral, etc.
- Les candidats devront apprendre à enfiler et à retirer en toute sécurité différents ÉPI tels que des gants jetables, un masque, une visière ou des lunettes de protection, une blouse, un tablier ou tout autre vêtement de protection.
- Les moniteurs devront faire preuve d'innovation dans l'enseignement des premiers secours en raison des divers accessoires, aides à l'apprentissage et fournitures tels que les traitements pour les hémorragies et les blessures nécessitant des gazes, des bandages, des attelles, des poches de glace, du sucre (comprimés de glucose, bonbons, boissons au jus de fructose), etc.
- Une autre stratégie d'enseignement pour les situations de sauvetage consiste à permettre aux candidats de simuler une reconnaissance, aussi mais d'utiliser un mannequin de sauvetage lors de l'intervention si un membre du ménage du sauveteur n'est pas disponible. Une fois que le mannequin de sauvetage est sorti de l'eau, il faut alors enfiler son ÉPI.

Étape 3

- Possibilité de proposer un apprentissage mixte
- Nageurs compétents, petits groupes, capacité à suivre les règles de l'installation.
- Compétences qui nécessitent des conseils directs de la part des moniteurs, risque de transmission présent lors de l'apprentissage de nouvelles habiletés qui impliquent un contact.

Cours de sauvetage tels que Jeunes sauveteurs ou les Niveaux de bronze

- Les candidats peuvent pratiquer de manière indépendante pendant de courtes périodes, mais ils doivent faire l'objet d'une surveillance constante afin de garantir une distance physique et un usage sécuritaire des équipements.
- Les salles de classe peuvent être adaptées pour certains sujets et techniques tout en s'assurant de respecter la distanciation physique ou des ratios réduits.
- Plusieurs approches d'apprentissage mixte peuvent également être appropriées pour ce qui est des items d'apprentissage de connaissances théoriques.
- L'équipement de sauvetage et les aides à l'apprentissage utilisés à ces niveaux doivent être désinfectés conformément aux protocoles locaux. Il s'agit d'items tels que les objets lestés, les aides flottantes, les cordes, les aides de sauvetage, les mannequins de RCR, les DEA de pratique, les équipements de premiers secours et les barrières de protection.
- Pour éviter tout contact physique et le risque de propagation de COVID-19, utiliser un mannequin de sauvetage pour les sorties de l'eau, la récupération des victimes immergées, les remorquages, les transports et la réanimation.
- Les membres d'un même ménage peuvent être sollicités comme participants lors des scénarios de premiers secours ainsi que pour les techniques de sauvetage nécessitant un contact.

Étape 4

- Ces programmes sont basés sur l'acquisition de compétences dans l'eau.
- Le niveau de compétences en natation varie des nageurs intermédiaires à l'aise en eau profonde jusqu'aux débutant ne sachant pas nager.
- Les jeunes enfants doivent être assistés dans les vestiaires et surveillés sur la promenade et près de l'eau. Ils doivent être accompagnés pour assurer une bonne hygiène personnelle et, surtout, ils ne sont pas en mesure de respecter par eux-mêmes les règles de distanciation physique de l'installation.

Apprendre à nager, niveau supérieur tel que le niveau Nageur 3+

- Superviser étroitement les candidats à l'étape 4 pour s'assurer qu'ils maintiennent une distance physique tout en pratiquant leurs compétences. Les démonstrations, les explications et la pratique seront plus difficiles. Choisir des formations qui permettront une distanciation physique.
- Diviser le bassin en zones pour les stations. Des couloirs peuvent être aménagés pour les sprints et la nage d'endurance en montant un couloir et en descendant le suivant. Les candidats pour ces niveaux devront être dirigés vers des zones sûres afin de pratiquer leurs compétences et leurs mouvements.

Apprentissage de la natation, niveaux tels que Parent et enfants, Préscolaire, Nageur 1-2, et sessions d'éducation ou démonstrations de *Water Smart*

- Les participants à la quatrième étape ont besoin d'une supervision directe et d'un contact physique lors de l'apprentissage. Envisager de faire appel à un membre de la maisonnée, tel qu'un parent, un tuteur, un frère ou une sœur pour les assister dans l'eau.

- Les moniteurs doivent choisir les méthodes d'enseignement et les formations qui permettent d'assurer la sécurité des candidats et de respecter les exigences en matière de distanciation physique.
- N'utiliser les aides à l'apprentissage que si elles sont nécessaires. Fournir des aides à l'apprentissage pour chaque participant. Nettoyer et désinfecter les aides à l'apprentissage entre chaque utilisation.
- Envisager des cours en groupe familial comme une option permettant d'offrir un enseignement à plusieurs niveaux au sein d'une unité familiale. Les membres de la famille peuvent assurer un contact direct lorsque nécessaire pour aider les participants à développer de nouvelles habiletés.